

Le Petit 1 Journal

Journal Communal d'Informations

**JANVIER
2021**



Combe Laval - Photo Lise Morel

Le mot du Maire

L'année 2020 fut une année des plus particulières pour chacun d'entre nous. Toutes mes pensées vont aux personnes qui ont perdu un être cher, qui ont été ou qui sont touchées par cette maladie.

Je tiens à remercier tout d'abord l'engagement des professionnels de la santé/aide à la personne qui ont été fortement sollicités, et qui continuent à être présents sur notre territoire. Je tiens également à les remercier pour leur engagement à lutter contre cette pandémie, notamment par la mise en place du centre de dépistage sur notre commune au mois de décembre.

Je n'oublie pas les associations et les petits commerçants, qui ont œuvré durant tous ces moments difficiles, et qui continuent à assurer leur activité. Mais aussi les personnes dont l'activité professionnelle a été touchée par la crise économique que nous vivons aujourd'hui.

Merci aux équipes communales et scolaires d'avoir pu assurer une permanence continue des services publics.

Comme dit précédemment, cette année aura marqué les esprits par cette crise sanitaire sans précédent que nous vivons encore aujourd'hui. C'est dans ce contexte tout particulier qu'ont eu lieu les élections municipales en mars 2020.

La gestion de la première vague a contraint notre équipe à réorganiser notre liste afin de suivre les objectifs sur lesquels nous nous étions engagés dans notre programme. Cette mise en place ne s'est pas faite sans mal, mais elle a été nécessaire pour continuer à assurer le fonctionnement de la commune. C'est dans ce contexte particulièrement mouvementé que nous a frappé la tempête de grêle du 2 juillet 2020, marquant une fois de plus les esprits des habitants et surtout des agriculteurs.

Malgré ces débuts intenses, nous avons pu commencer à nous organiser avec les équipes municipales et intercommunales. Notre équipe s'est implantée au sein de la Communauté de Communes du Royans Vercors, et notamment du comité exécutif, avec une vice-présidente et deux délégués. Ce positionnement nous permet d'être force de proposition et de pouvoir suivre en détail les projets communs avec la CCRV.

La deuxième vague d'octobre 2020 a été source de nouvelles contraintes pour tous. Elle a aussi complexifié l'organisation de réunions collectives que nous souhaitons mettre en place afin de permettre aux Saint Laurentinoises/ois de s'engager/participer aux futurs projets de la commune. Ensemble, nous avons malgré tout réussi à créer les listes de chaque commission pour notre commune.

page 3

Actualités et informations

Page 9

Échos des conseils

Page 11

Du côté de la technique

En parallèle, nous avons créé un groupe de réflexion sur le projet de la nouvelle école, lancé lors du mandat précédent. Intitulé "Projet écoles", ce groupe est constitué de représentants de chaque commission, des professeurs des écoles, des directrices d'école et de parents d'élèves, avec pour objectif de converger sur un plan d'actions liant les besoins et attentes de chacun.

Nous avons également repris le projet du pont du tram, dont l'accès est interdit depuis quelques années déjà. Notre objectif est d'obtenir le démantèlement par le Conseil départemental de l'ancien pont, aujourd'hui dangereux et de le remplacer par un projet combinant la sécurité des usagers, la protection de l'environnement et du paysage, mais aussi le développement des voix douces (vélos et randonnées).

Un autre enjeu important, pour la commune et le territoire, est de pouvoir développer le recyclage des matériaux et des éléments. C'est pourquoi nous nous attachons à trouver un nouvel emplacement pour notre Recyclerie qui est une structure incontournable sur le territoire de la Communauté de Communes du Royans Vercors.

Souhaitons que cette année 2021 soit plus propice à la vie sociale, aux rencontres et à la construction de projets communs, qui apportent à la fois, solidarité, convivialité et moments de joies dans nos villages de campagne.

*Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous,
à l'occasion de cette nouvelle année,
nos vœux les plus sincères pour l'année 2021.*

Olivier BERALDIN
Maire

Je reçois sur rendez-vous chaque St Laurentinois et St Laurentinoise. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de la mairie.

Page 12
**Interco et
partenaires**

Page 15
Associations

Page 18
Annuaire

Actualités et informations

Du côté de la communication et de la démocratie locale...

La communication écrite

Voici un nouveau numéro du **Petit Journal**, auquel la population tient beaucoup. Lors de la première commission de communication, qui s'est tenue le 10 décembre dernier, nous avons décidé de continuer **Le Petit Journal** sous sa forme actuelle, bien que des modifications y seront sûrement apportées au fil du temps.

Ce support d'information sera accompagné par un **journal plus petit et plus régulier**, afin de vous informer au plus près des événements qui ont eu lieu ou à venir. Il aura la forme de ceux que nous avons fait paraître lors du confinement, en tant que numéros spéciaux du **Petit Journal**. Ce nouveau support aura pour titre « *Les Brèves* du Petit Journal ».

La communication orale et la démocratie locale

Des **réunions publiques** seront proposées sur des sujets d'actualité. Les premières auront pour thème « La circulation à St Laurent » et « Le devenir de nos écoles (restructuration – restauration des bâtiments) ». Nous vous invitons à venir nombreux à ces réunions, afin de vous informer, d'échanger et de débattre.

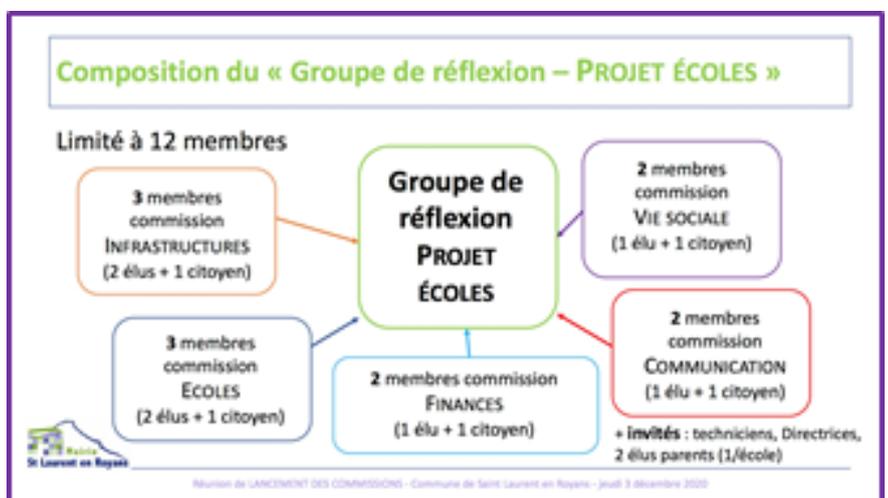
Les **commissions communales** sont également le lieu d'échanges, de discussions, de réflexions et de propositions sur différents sujets. Elles sont composées d'élu(e)s, de citoyen(ne)s et de personnes invitées (techniciens, experts, personnes concernées, etc.). En tant que St Laurentinois(es) vous y avez toute votre place. Le nombre de membres est limité, mais certaines commissions ne sont pas complètes, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en mairie ou d'envoyer un mail (mairiestlaurent@orange.fr). Si la liste est trop longue, il y aura une liste complémentaire qui permettra, si besoin, de renouveler les membres au cours du mandat.

Il reste :

- 1 place dans la commission "Ecoles" (périscolaire – écoles – restauration scolaire),
- 2 places dans la commission "Vie sociale" (culture et vie associative),
- 3 places dans la commission "Communication & Démocratie locale" (écrite – numérique – réunions publiques).

Des **Groupes de réflexion interdisciplinaires** vont être créés. Ils seront composés de membres issus des différentes commissions communales et de personnes invitées (utilisateurs ou techniciens...).

Les sujets traités seront des projets qui font appel aux compétences respectives de chaque commission. Ces groupes dureront le temps du projet et laisseront la place à d'autres. **Le premier Groupe de réflexion, en cours de constitution, est le Groupe de réflexion « Projet écoles ».**



Extrait présentation "Réunion de lancement des commissions 03/12/2020"

Les jardins partagés

Depuis environ une dizaine d'années, à côté du cimetière du village, existe **un jardin partagé**. Un lieu où plusieurs personnes ou familles ont des petites parcelles pour jardiner. Une partie du terrain est réservée à une production commune. Cet espace est géré par un animateur du **Centre social La PAZ**. Le terrain appartient à l'établissement « **La Providence** ».

Les jardiniers sont principalement des habitants des HLM. L'eau est fournie par la commune, le mode de culture est orienté vers la permaculture, notamment pour économiser l'eau. Ce lieu calme est une source de convivialité et de fraîcheur en été. Il constitue un havre de paix. Aux beaux jours, les jardiniers se retrouvent parfois autour d'une table ouverte et d'un repas partagé.

Ces mêmes jardiniers espèrent pouvoir travailler avec des partenaires (ex : la bibliothèque), pour créer des animations, afin de donner encore plus de vie à ce lieu.

Les colis de Noël

En cette fin d'année, **le repas des aînés de la commune n'a pas pu avoir lieu**, la situation sanitaire nous empêchant de nous réunir.

Cependant chaque habitant âgé de 71 ans et plus a reçu un colis. La distribution a été organisée d'une façon différente des autres années. **Durant une semaine une permanence s'est tenue à la salle du conseil**. Ce temps nous a permis de nous rencontrer et de parler. Toutes les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer se sont organisées avec des **connaissances ou de la famille** pour récupérer leur colis. **Des élus en ont livré** aux aînés qui ne pouvaient se rendre à la mairie. Nous avons eu des retours de personnes très satisfaites de ce geste de la Commune. Nous les remercions pour leur retour.

Nous espérons que cette nouvelle année se passera différemment, et que nous pourrons à nouveau organiser des retrouvailles plus conviviales.

Nous rappelons que toutes les nouvelles personnes habitant la commune et âgées de 71 ans doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie afin de pouvoir bénéficier de ce colis.



Un déménagement en vue...



L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) va déménager très prochainement dans **son nouveau local**, à côté de la pharmacie.

Le bâtiment a été construit sur un terrain vendu par la commune. Les travaux ont commencé un peu avant le 1^{er} confinement et ont repris ensuite. Actuellement ce sont les aménagements intérieurs qui sont en cours de réalisation.

Le local actuel, près de l'église, était trop petit pour accueillir les services d'aides à domicile.

Bravo pour ce bel espace de plain-pied bien lumineux !

Cérémonie du 11 novembre

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie n'a pas pu se tenir dans son format habituel.

La commémoration de la Victoire et de la Paix, et d'Hommage à tous les morts pour la France, s'est déroulée le mercredi 11 novembre 2020 au Monuments aux Morts de St Laurent en Royans, en présence d'un nombre de participants très limité, et le public n'a pas pu y assister.

Monsieur le maire a procédé à un dépôt de gerbe au lieu habituel de la cérémonie, accompagné d'un nombre restreint de personnes représentant les anciens combattants, en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Comme demandé par le Gouvernement, des textes ont été lus et les noms de soldats morts pour la France ont également été rappelés.



Ces conditions si particulières ont donné à cette cérémonie une atmosphère encore plus grave.

Recensement 2021

Tous les 5 ans, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) organise l'enquête de recensement, menée en collaboration avec la commune. Elle permet d'actualiser la population légale, et de produire des données socio-démographiques essentielles à la décision publique, notamment pour l'attribution des dotations de fonctionnement.

Les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité en janvier 2021. La collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin février 2021.

L'évolution de la situation sanitaire conduit l'Institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.

Les agents recrutés pour conduire cette mission sur la commune interviendront donc en 2022.

Elle est arrivée à Saint Laurent !

Nous sommes ravis de l'arrivée sur la commune de la petite dernière attendue depuis de longs mois. Elle va illuminer nos jours, écourter notre attente, et remplir notre vie de très haut débit !

Bienvenue à la Fibre Optique !

Mais attention, pas pour tout le monde !
Elle est déployée par tranches sur la commune,
n'hésitez pas à tester votre éligibilité sur le site :
www.ardechedromenumerique.fr



Ce flyer a été déposé dans chacune des boîtes aux lettres par la mairie

Le projet "Écoles"

Un constat : les bâtiments de l'école élémentaire sont vétustes et ceux de l'école maternelle ont besoin d'être rénovés. L'équipe municipale précédente a donc décidé d'amorcer une réflexion avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - organisme investi d'une mission d'intérêt public).

Avant les élections municipales en février 2020, le CAUE a présenté les **6 scénarios possibles** à la commission « écoles » en place à cette époque. Début janvier 2021, les nouveaux adjoints ont reçu les techniciens du CAUE afin de prendre connaissance des différentes étapes de réflexion déjà réalisées et de les missionner sur l'accompagnement de la mise en oeuvre de la suite du projet.

Comme expliqué précédemment, **le projet « écoles » fera l'objet d'un groupe de réflexion et de réunions publiques.** Ces dernières ont pour but de vous présenter les différentes étapes du projet et également de vous permettre de nous faire part de vos impressions.

La circulation à Saint Laurent

Un "collectif des Pacaliers" a été créé pour oeuvrer contre les problèmes de sécurité routière (trop d'affluence de véhicules et vitesse excessive) constatés dans ce quartier. Après une 1^{ère} rencontre avec le Maire, des mesures provisoires ont été mises en place.

Monsieur le Maire qui les a reçus a tenu à préciser que l'objectif premier est de faire un état des lieux précis sur plusieurs zones, car il est important de traiter la sécurité routière de St Laurent globalement. En effet, résoudre une difficulté sur un lieu isolé peut en générer une autre ailleurs.

Dans un premier temps, la commune a installé un radar pédagogique et l'a déplacé régulièrement. Ce radar relève la vitesse, le nombre de véhicules, les heures de passage... Un sens interdit sur la route des Serres (sens de la montée) a été installé par la CCRV afin d'en mesurer l'impact sur la fréquentation de la route des Pacaliers. Des fils capteurs ont également été posés par la DDT (ex DDE) à trois endroits différents pour établir en parallèle un comptage précis du nombre de véhicules. Suite à ces relevés, une nouvelle rencontre a eu lieu avec le collectif pour présenter les données collectées. Cette thématique fera l'objet d'une réflexion en commission "Infrastructures".

Rappels et faits divers.....

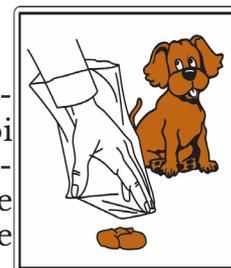
Halte aux actes d'incivilité dans la commune !

Le mot « civisme » désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit.

Depuis quelques temps, des actes d'incivisme se multiplient dans la commune. Un comportement complètement inacceptable de certaines personnes, qui ne respectent aucune règle.

Les crottes de chien...

Il est devenu fréquent de constater la nuisance, visuelle et olfactive, des déjections canines au sein de notre commune. Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple, faire disparaître les cacas de son chien avec un sac.



Les masques usagés...



Photo - Site la nouvelle république

Quatre heures d'utilisation : 450 ans pour se détériorer dans la nature !

Les protections à usage unique contre le coronavirus commencent à polluer notre village, c'est une source importante de pollution du domaine public.

Un masque chirurgical se compose essentiellement de polypropylène, une matière plastique dérivée du pétrole, très résistante et déjà omniprésente dans notre quotidien.

La municipalité appelle à la responsabilité de tous pour que cessent ces dérives sur la voie publique.

Réseaux d'assainissement bouchés...

Les lingettes, elles, jetées en nombre dans les toilettes perturbent fortement les réseaux d'assainissement. Contrairement aux idées reçues, la plupart des lingettes ne se désagrègent pas comme le papier toilette. Elles finissent par boucher les tuyaux des réseaux d'assainissement et entraver le bon fonctionnement des stations d'épuration.

Il relève donc de la salubrité publique de jeter les masques chirurgicaux, les gants à usage unique et les lingettes dans une poubelle fermée.



Photo - Site la nouvelle république

LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© UIE Union des Industriels et Entrepreneurs de l'Eau

Photo - Site la nouvelle république

Du côté Sécurité Routière...

De trop nombreux excès de vitesse sont constatés au sein de la commune, et cela dans n'importe quel quartier. Des mesures sont à l'étude, Monsieur le Maire a sollicité la Gendarmerie afin qu'elle effectue des passages et des contrôles plus régulièrement.

Par ailleurs, il est important de respecter les zones de stationnement : des places de parkings sont disponibles au sein du village, toutes sont gratuites et certaines réglementées. "La Bascule à pesage" n'en est pas une. Stationner dessus l'endommage fortement et empêche son utilisation.

Saint Laurent n'est pas un village très étendu : il est facile et rapide d'accéder au centre du village, même garé un peu plus loin !

De surcroît la marche est excellente pour la santé... 😊

Actes de vandalisme...

La commune déplore depuis quelques temps des actes de vandalisme qui se chiffrent dorénavant à plusieurs milliers d'euro.

La salle des fêtes a été visitée par effraction à plusieurs reprises et dégradée. Deux fenêtres ont été détruites pour rentrer, les portes forcées, les extincteurs vidés et pour certains déplacés au sein du village.

Des panneaux d'affichage ont été cassés, ainsi que l'enseigne de l'agence postale.

Ces actes ont été portés à la connaissance de la Gendarmerie par des dépôts de plaintes.

La commune réfléchit à des actions de prévention.

À venir...

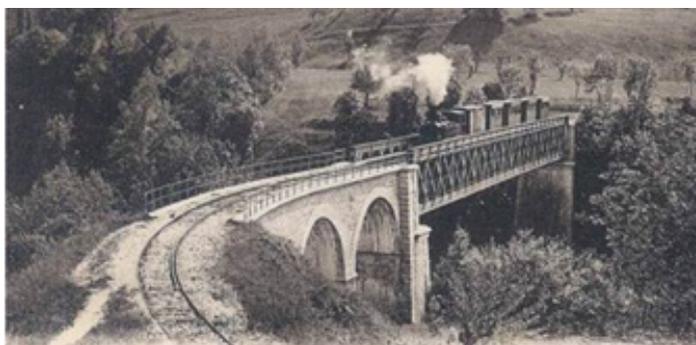
LE PONT DU TRAM

Les discussions concernant le devenir du Pont du Tram ont de nouveau été engagées par la commune de St Laurent en Royans avec le Vice-président du Département, Christian Morin qui est également Maire de St Jean en Royans.

En effet, la route et donc le pont, sont propriétés du département de la Drôme.

Ce dernier a annoncé qu'au vu de la somme à engager pour le restaurer, les instances départementales ont fait le choix d'assurer le démantèlement du Pont.

Une réflexion a également commencé quant à la mise en place d'un nouveau mode de liaison entre St Laurent et St Jean en remplacement du Pont du tram.



LE PROJET DE DAH DANS LE QUARTIER DU PONT D'AIX

La société de HLM, Drôme Aménagement Habitat (DAH) a pour projet de construire plusieurs logements sur ses terrains du quartier du Pont d'Aix. Ces projets sont composés de petites maisons de taille variable en location ou en accession à la propriété.

DAH présentera ses projets lors d'un prochain conseil municipal.

*Zones qui
accueilleront les
projets*



Échos des conseils

Vous trouverez ci-après quelques extraits des sujets qui sont traités lors des divers conseils municipaux.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la mairie : www.saintlaurentenroyans.fr

Intempéries

Le 2 juillet 2020 la commune était de nouveau frappée par un épisode de forte grêle accompagnée d'un vent violent qui a occasionné beaucoup de dégâts chez les agriculteurs - qui avaient déjà sévèrement subi les caprices du temps le 6 juillet 2019 - et également chez des particuliers (façades, toitures etc. et notamment des inondations).

La commune a alors déposé une demande de reconnaissance de l'état de "catastrophe naturelle" auprès de la Préfecture. La commission interministérielle n'a pas réservé de suite favorable à notre dossier.

Arboretum

L'avenir de l'arboretum est sérieusement remis en question. En effet des travaux de réfection, d'entretien et de rénovation sont très régulièrement nécessaires et réalisés par les services techniques. Peu de temps après, cela est de nouveau détérioré. L'utilisation de cet espace est aujourd'hui complètement détournée de son but d'origine. Comment y remédier ? Tout enlever ? Fermer l'accès ? Des solutions qu'il faudra envisager.

☞ *Un groupe de réflexion « Arboretum » verra le jour dans l'avenir afin d'échanger et d'envisager le devenir de ce lieu fort apprécié des habitants et visiteurs.*

Zone blanche

Dans le cadre de l'opération « zéro zone blanche », un projet d'implantation d'antenne 4G sur la commune de St Laurent avait déjà été évoqué durant le précédent mandat mais n'avait pas abouti, car les travaux sur le lieu choisi n'ont finalement pas été réalisables. Étant donné que c'est une obligation nationale, il est proposé d'implanter une plus petite antenne sur le fond de Laval.

Un lieu a été repéré. Les informations plus précises seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Sécurisation des écoles

Dans le cadre du plan Vigipirate, un fonds d'aide pour la sécurisation des écoles a été mis en place par l'État. Un dossier de subvention était à déposer avant le 10 novembre 2020 dernier délai. La commune a déposé un dossier pour une pose de films anti-effraction sur tous les vitrages et l'installation d'une alarme anti-intrusion à l'école maternelle.

☞ *À ce jour qu'en est-il ? La Préfecture nous a informé qu'en raison d'un trop grand nombre de demandes, elle ne pouvait donner suite à notre dossier. Elle précise que d'autres fonds seront certainement alloués à la mise en sûreté des écoles. À suivre...*

La vie à l'école

Sortie École Élémentaire

En ce début d'année scolaire, les enfants de l'école élémentaire ont fait une sortie avec comme programme :

- le matin, une visite des fontaines pétrifiantes - La Sône
- le midi, un pique-nique avec repas tiré du sac
- l'après-midi, un tour en bateau à roue - St Nazaire en Royans

La municipalité a pris en charge les frais de transport et d'entrées.



Du côté de la cantine

La crise du coronavirus n'a pas épargné l'École. Un protocole sanitaire s'est imposé au sein des établissements scolaires afin de limiter la propagation du virus. Dès la 1^{ère} vague, il a fallu s'adapter presque au jour le jour à ce nouvel outil de contraintes sanitaires strictes. Sa mise en place a demandé beaucoup d'investissement et d'énergie, aussi bien pour le personnel communal et enseignant que pour les enfants.

En septembre, la rentrée s'est faite sous un nouveau protocole sanitaire, c'est la fin de la distanciation physique dans les salles de classe, à la bibliothèque et dans tous les autres espaces clos. Néanmoins, les établissements doivent s'organiser de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

En contrepartie de quelques assouplissements, le masque devient obligatoire pour les élèves de plus de 6 ans dans les classes, comme à l'extérieur.

À la cantine aussi le protocole est de rigueur : une nouvelle organisation des locaux et de service a été mise en place.

Cela n'a pas empêché les enfants de profiter du repas de Noël qui a été préparé avec une attention particulière par le personnel périscolaire. Les salles de restauration avaient été décorées, des menus à colorier préparés et des petits cadeaux offerts. Le repas, servi comme au restaurant, était très bon et les enfants ont été ravis de ce moment de convivialité.



Du côté de la technique

Pendant le premier confinement, les services techniques ont assuré la continuité du service public dans le respect des consignes préfectorales (travaux liés aux réseaux d'eau et d'assainissement, salubrité des locaux) et dès que cela a été autorisé, l'entretien des espaces verts.

Malgré une année particulière sur fond d'élections, d'une mise en place compliquée pour la nouvelle municipalité et de crise sanitaire, les travaux déjà engagés et planifiés ont été menés par les services techniques.

Assainissement au quartier des Combes et à la Zone Industrielle du Cornier des Serres

L'entreprise Blanc, retenue pour réaliser les travaux de mise en séparatif eaux pluviales / eaux usées, a terminé sa prestation sur les deux sites.

L'estimatif des travaux était de 222 589 €, subventionné par l'Etat à hauteur de 25% et par le Département de la Drôme à hauteur de 55%, soit au total 80% - taux maximum de subventions accordable.

Il restera des raccordements à effectuer chez quelques particuliers, qui seront réalisés par les services techniques.

Nous avons profité de ces travaux pour réaliser l'enfouissement de réseaux de basse tension (télécom et fibre optique). Un tapis d'enrobé sera réalisé prochainement pour les finaliser.

Tous ces travaux, concernant une route départementale (RD54), ont été réfléchis et programmés en collaboration avec le Centre Technique Départemental de St Jean en Royans.

Entrée du village côté Ste Eulalie

Les travaux de protection contre les ruissellements en cas de fortes pluies sont également terminés, avec la création d'un fossé et d'un accotement profilé suffisamment large pour pallier tout débordement.

La création de quelques massifs de fleurs et l'engazonnement ont finalisé avec esthétique ce nouvel ouvrage.

Et les travaux habituels...

Pour répondre à la législation relative du plan Vigipirate, les sorties d'école ont été équipées de barrières. Au niveau de l'école élémentaire, la sortie provisoire en lien avec la crise sanitaire a été sécurisée. Du côté de l'école maternelle ce sont des grosses pierres qui ont été installées afin de protéger le portail d'entrée et de sortie.

Plusieurs travaux d'amélioration et d'entretien ont été réalisés au sein des écoles (achat de mobilier, changement d'interphone, ...)

Les travaux espaces verts saisonniers ont été réalisés : remplissage des massifs de fleurs, taille des arbres, entretien de la place du village et des cours des écoles...

Les illuminations de Noël ont été installées mi-décembre. À l'occasion de la location de la nacelle, les services techniques ont effectué l'entretien de l'éclairage public.

Intercommunalité et partenaires

Des nouvelles de la CCRV



Comme nous vous le disions dans le numéro spécial du **Petit Journal** du mois d'août 2020, suite aux élections municipales, l'exécutif de la Communauté de Communes Royans-Vercors a changé.

L'assemblée communautaire, composée de **34 élus représentants les 18 communes de l'intercommunalité**, a été renouvelée à **60%**.

Le 16 juillet 2020, Pierre-Louis FILLET, Maire de St Julien en Vercors et Nancy FILET-COCHE, Conseillère municipale de St Laurent en Royans ont été reconduits dans leurs fonctions respectives de Président et de Vice-Présidente. Les Vice-présidents et Conseillers communautaires délégués ont été installés le 28 juillet.

Le Comité exécutif de la CCRV (au 28 juillet 2020)

M. Pierre-Louis FILLET - Président de la CCRV - Maire de Saint Julien en Vercors

Attributions : Veille financière, communication, commission locale d'évaluation du transfert de charges, commission d'appel d'offres et commission d'accessibilité aux personnes handicapées, gestion du patrimoine communautaire

Mme Nancy FILET-COCHE - 1^{ère} Vice-Présidente - Conseillère Municipale de Saint Laurent en Royans

Attributions : Economie, emploi, ressources humaines

M. Henri BOUCHET - 2^{ème} Vice-Président - Maire de Saint-Martin-le-Colonel

Attributions : Environnement

Mme Fabienne BEGUIN - 3^{ème} Vice-Présidente - Adjointe au Maire Saint-Jean-en-Royans

Attributions : Affaires sociales

M. Thomas OTTENHEIMER - 4^{ème} Vice-Président - Maire de Vassieux-en-Vercors

Attributions : Développement touristique

Mme Marie GUIRIMAND - 5^{ème} Vice-Présidente - Conseillère municipale de Saint-Jean-en-Royans

Attributions : Affaires culturelles

M. Hervé GONTIER - 6^{ème} Vice-Président de la CCRV - Adjoint au Maire de Saint-Jean-en-Royans

Attributions : Services techniques

Mme Maryline LUCAS - 7^{ème} Vice-Présidente de la CCRV - Adjointe au Maire de Saint-Nazaire-en-Royans

Attributions : Aménagement du territoire

Mme Déborah DREVARD - Conseillère communautaire déléguée - Conseillère municipale de Saint-Laurent-en-Royans

Attributions : Programme Alimentaire Territorial (P.A.T.)

M. Fernand FAURE - Conseiller communautaire délégué - Conseiller municipal de Saint-Laurent-en-Royans

Attributions : Agriculture et forêt

Actuellement le conseil communautaire se réunit 2 fois par mois. Nous vous rappelons que tout citoyen peut assister aux Conseils de la CCRV comme aux Conseils municipaux.

• Au sein de la CCRV neuf Commissions thématiques se mettent en place. Elles sont composées d'élus communautaires et de conseillers municipaux :

- "Agriculture, alimentation et forêt" ;
- "Aménagement du territoire, urbanisme et mobilités" ;
- "Communication" ;
- "Culture" ;
- "Economie et emploi" ;
- "Environnement : SPANC, rivières, déchets et énergies" ;
- "Social" ;
- "Technique, voirie, piscines, bâtiments, prestations de service" ;
- "Tourisme" ;

De plus, des groupes de travail, des collectifs thématiques ouverts aux citoyen(ne)s sont ou vont être créés en fonction des projets à mener à bien (exemple : dans le cadre du Contrat de Transition Écologique, un groupe de réflexion sur la mobilité s'est constitué. Il prend en charge le recensement de l'existant et devient force de proposition quant au déplacement à vélo).

• **Le Programme Alimentaire Territorial (PAT) et Projet Conciliation Agriculture et Tourisme**

Le pôle Agriculture de la CCRV est en charge du Plan Pastoral Territorial qui vise à maintenir l'élevage pastoral et ses impacts sur le territoire, de la gestion de l'agriculture et de la forêt sur le territoire ainsi que du Projet Alimentaire Territorial (PAT) dont les axes majeurs sont les suivants : soutenir le développement de l'agriculture nourricière en circuit court de proximité, travailler sur la restauration collective des personnes âgées et scolaire, sensibiliser le jeune public à l'alimentation durable et accompagner les changements des modes de production et de consommation.

Quelques exemples de projets mis en œuvre :

- Une « murder party » sur le thème de l'alimentation s'est déroulée pendant le festival "Sous La Falaise" à la ferme des Roussets en Septembre 2020 ;
- Un Eductour (en lien avec le pôle Tourisme de la CCRV, l'office du tourisme et le Parc Naturel Régional du Vercors), prévu en Novembre sera reporté à une date ultérieure, pour mettre en avant les produits du territoire et les savoir-faire locaux ;
- Un salon professionnel (en lien avec les mêmes acteurs et piloté par la Chambre d'agriculture de la Drôme), prévu en Novembre sera reporté à une date ultérieure, pour mettre en lien les metteurs en marché (chambre d'hôte, restaurants, centres de vacances...) et les agriculteurs.

Le PAT est transversal et nous a amené à travailler ces derniers mois avec le pôle Tourisme et le pôle Social. Nous avons également amorcé un travail de mise en commun du cahier des charges des cantines scolaires des 6 communes du Royans afin d'avoir plus d'équité dans les assiettes de nos enfants.

Les actions que nous porterons durant l'année seront décidées à la suite de la commission alimentation, agriculture et forêt prévue le 1 Février 2021.

• **Le tri sélectif des déchets ménagers**

Attention ! Les consignes de tri ne sont pas toutes les mêmes sur tout le territoire français. En effet, elles sont liées au type de chaîne du tri qui est en aval des conteneurs jaunes. Le Centre de tri au sein duquel le contenu de nos conteneurs « jaunes » est trié en partie manuellement est situé à Portes-lès-Valence. **Ce centre de tri est en cours de transformation afin d'accueillir tous les plastiques ménagers. Dans le courant de l'année, les consignes devraient donc évoluer, mais en attendant, voici celles en vigueur !**

Pensez-y, les erreurs de tri ont un coût pour la collectivité !

MÉMO Consignes de tri

- Journaux, Magazines
- Papiers, Enveloppes blanches
- Cartons, Cartonnettes
- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Emballages métalliques
- Pots et bocaux en verre
- Bouteilles et flacons en verre
- Sacs, films, boîtes et pots en plastique, barquettes en polystyrène...
- Déchets de nourriture et restes de repas
- Déchets de jardin ... au composteur !

SYTRAD
SYNDICAT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ALIMENTAIRES DRÔME
28000 Portes-lès-Valence - 04 75 57 80 00 - contact@sytrad.fr - www.sytrad.fr

Comment bien trier le verre ?

AU CONTENEUR DE TRI

- Bouteilles (vin, huile...),
- Flacons (parfums vides...),
- Bocaux (confiture, moutarde, pâte à tartiner, conserves en verre...),
- Pots (yaourts, pots de bébé...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bouchons et couvercles en métal peuvent se déposer dans le bac jaune, avec les boîtes de conserve.

EN DÉCHÈTERIE

ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

Vitres cassées, miroirs, ampoules électriques, vaisselle (verres, vases, plats cassés) en verre ou en porcelaine, pots de fleurs, rétroviseurs, écrans de télévision, vitrocéramique (plaques d'insert de cheminée ou de poêle à bois), pyrex...

soient à apporter en déchèteries !

Ces déchets ne sont pas recyclables car ils ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur intégration au calcium utilisé dans les fours verriers.

SYTRAD

• Une centrale photovoltaïque à Saint Laurent ?

Le 30 novembre 2020, la CCRV a publié « un avis de publicité pour donner suite à une manifestation d'intérêt spontanée déposée à la CCRV relatif à l'occupation du domaine public ». Cette publication d'avis de publicité fait suite à la demande de la coopérative ENERCOOP qui est intéressée par l'ancienne décharge de St Laurent en Royans (propriété de la CCRV). Cette société est à la recherche de terrains dégradés de petites superficies afin d'y installer un parc de panneaux photovoltaïques. Projet à suivre...

Des nouvelles du PNRV

Notre commune fait partie du PNRV (Parc Naturel Régional du Vercors).

Dans ce cadre, les élus des communes Royans/Vercors ont contribué au travail d'élaboration d'une charte qui a pour objectif 3 axes :

- le Vercors à vivre,
- le Vercors en transition,
- le Vercors territoire de partage.

Sans ce document, plus de label attribué par l'Etat et donc pas de Parc. Il est donc très important de la rédiger. Cette démarche est collective et comporte un certain nombre de règles de vie et d'utilisation du Parc.

Cette charte, **outil de cohésion**, a été arrêtée et sera présentée prochainement aux conseils municipaux de chaque commune du Royans/Vercors pour approbation.

Combe Laval

Combe Laval fait partie des sites inédits en Drôme. Il est un **site classé Natura 2000** et un **Espace Naturel Sensible (ENS)**.

Une convention portant sur la gestion de ce site a été établie entre les communes sur lesquelles se trouve le site (Bouvante, St Jean en Royans, St Laurent en Royans), le Parc Naturel Régional du Vercors et le Département de la Drôme. L'enjeu est de **préserver le site tout en continuant à le faire découvrir**.

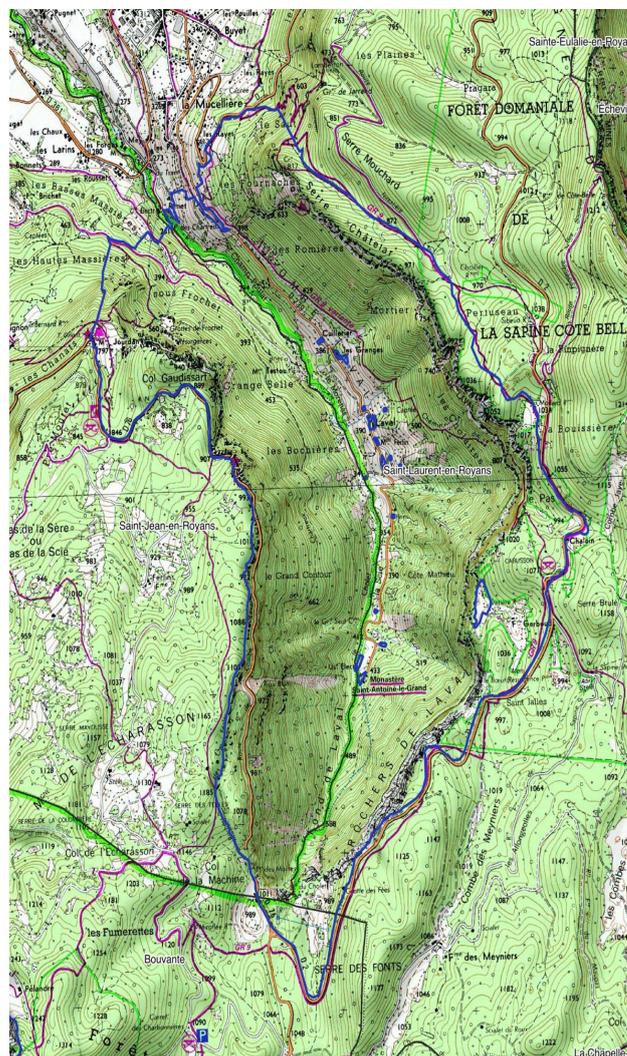
Un plan d'action a été établi sur 3 ans (2019-2022) et il prévoit :

- une étude sur les oiseaux,
- le suivi de la fréquentation du site,
- la réflexion sur les itinéraires du site,
- une communication renforcée par la tournée de l'éco garde PNRV,
- des chantiers participatifs,
- une manifestation « Combe Laval fait son cirque »,
- des visites scolaires guidées.

Le but est de valoriser notre patrimoine et de préserver sa biodiversité.

La commune de St Laurent s'implique activement sur ce sujet.

Carte de l'Espace Naturel Sensible de Combe Laval (contour en bleu)



Associations

Club Les Edelweiss

L'année 2020 avait pourtant bien commencé au Club, avec la reprise de nos activités régulières du Jeudi, de la gym, de la marche, la tenue de notre Assemblée Générale, le jeudi 16 janvier, et le repas de printemps le jeudi 15 mars (préparé par le traiteur "À table" de Saint Marcellin et animé par la troupe "Variety Cocktail").

Ensuite, en raison de la pandémie mondiale, tout fut difficile. A partir du 14 mars nous avons préféré annuler toutes les activités et festivités du Club. Nous avons continué quelques semaines notre marche hebdomadaire, mais elle aussi a dû être annulée, en raison de la progression de la Covid 19.

Début septembre, la section gym avait repris les cours dans la salle des fêtes, mais en raison d'un deuxième confinement début novembre, les adhérentes ont pu suivre les séances depuis leur domicile, par "visioconférence". Après la trêve de Noël, ces séances ont repris le 4 janvier 2021.

A ce jour, il est toujours impossible de prévoir une date de reprise. Notre Assemblée générale, initialement prévue le 14 janvier 2021 est reportée ultérieurement.

Ce Club est votre Club, à vous de le faire évoluer !



Les Reines et Rois 2020



Le repas de Printemps

GECKOS

Groupe d'Exploration des Cavités Karstiques et d'Orographie Souterraine

Malgré une année perturbée, notre club a réalisé une belle découverte dans le réseau des Chuats. Près d'un kilomètre de nouvelles galeries sont explorées sous le plateau de Font d'Urle. Notre traditionnelle **sortie famille à la grotte du Berger** a rencontré un vif succès avec 17 personnes dont 11 enfants et 6 adultes en découverte du milieu souterrain.

En binôme avec la bibliothèque de Saint Laurent, **deux classes d'école primaire** purent bénéficier d'une animation sur la spéléologie. Notre partenariat avec Activ'Royans s'est toutefois concrétisé, malgré la pandémie, par une **sortie initiation à la spéléologie**. Neufs de nos membres se sont entraînés lors d'un **exercice secours** organisé cet automne par le Spéléo Secours de la Drôme et le Sdis.

Pour 2021, nous renouvellerons notre **partenariat avec la bibliothèque de Saint Laurent** et réaliserons une **sortie découverte de la spéléologie à la grotte du Frochet** (annulée en 2020 pour cause de crise sanitaire) pour les Saint Laurentinoises et les Saint Laurentinois.



Mathéo dans le Réseau des Chuats

Le mot de l'opposition

L'équipe « Saint Laurent toujours plus dynamique » vous souhaite, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers une bonne année 2021. Que cette année vous apporte santé, bonheur, réussite personnelle et professionnelle. Nous pensons très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont connu des difficultés et de la peine.

Présentation des élus minoritaires de Saint Laurent en Royans

- Nancy FILET-COCHE 54 ans, 2 enfants, plus de 30 ans d'entrepreneuriat sur le territoire. Élu sortante, première Vice-Présidente à la Communauté de communes, réélue en 2020.
- Florent SAVIGNON 41 ans, marié, 1 enfant, diagnostiqueur immobilier, nouvel élu.
- Maryse BENISTAND 66 ans, mariée, 3 enfants, retraitée, infirmière à La Providence pendant plus de 30 ans. Conseillère sortante.

Rétrospective 2020

Saviez-vous que la veille des élections, neuf colistiers ont été victimes de tags de croix gammées sur leur maisons, panneau professionnel, de même que notre affiche électorale. Nous en sommes encore profondément affectés ainsi que nos familles, ces attaques sont choquantes sur notre territoire.

Dès l'ouverture du bureau de vote, par mesure d'égalité, les affiches électorales ont été recouvertes d'un drap, par la gendarmerie, toutes les victimes ont déposé plainte dans la journée. Mme Nancy FILET-COCHE a déposé un recours auprès du tribunal administratif pour « Manœuvre altérant la sincérité du scrutin ».

Ce dernier a été débouté le 24 septembre 2020.

La crise sanitaire a décalé la mise en place du conseil municipal au 26 mai 2020. Mme Danielle BONNET y est élue maire et Mme Nancy FILET-COCHE 3^e adjointe. Cette configuration n'était pas sans rappeler le fonctionnement serein, collaboratif et coopératif sous le mandat de M. Claude BELLE. La démission de Mme Danielle BONNET a redistribué les cartes.

Le 29 juin 2020, le renouvellement du conseil ne s'est pas déroulé tel que le texte de loi le prévoit, les élus de l'opposition ont choisi de quitter la séance, les conseillers majoritaires ont quand même élu M. Olivier BERALDIN maire, malgré une convocation non-conforme, litigieuse et attaquant. Extrait du procès-verbal du conseil municipal du 3/07/20 : « ... l'irrégularité de la convocation était justifiée, en effet il manquait le nom et le prénom du signataire ainsi que l'affichage extérieur de la convocation ».

Le jeu de cartes actuel fait suite à la série de démissions de Mme Sylviane CUCCHIETTI, M. Christian CHEVALIER, M. Alain APPRIEUX et M. Claude REBERT ce n'est pas la donne à laquelle les Saint Laurentinois s'attendaient.

Malgré cette distribution, nous nous investissons dans toutes les commissions communales à 100% des 1/5 qui nous sont concédés par la majorité actuelle. Nous serons toujours présents sur le projet « école » qui nous tient particulièrement à cœur car nous étions à ses balbutiements et c'était aussi un des projets phare de notre programme. Nous sommes inscrits et présents à toutes les commissions communales et intercommunales, lieux de discussions où vos voix seront exprimées.

« En tant que première Vice-Présidente en charge de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines, je mettrai tout en œuvre pour réaliser mes missions en étroite collaboration avec la commune, comme je l'ai fait au cours du mandat précédent. »

Nancy FILET-COCHE

Cet article a été réalisé en collaboration avec notre équipe et nous les en remercions.

17 Nous restons toujours à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions.
Nancy : 06.70.86.16.85 Maryse : 06.03.24.08.71 ou courriel : dynamique26190@gmail.com

Annuaire

pendant les restrictions COVID

Mairie de Saint-Laurent-en-Royans
Tél. 04 75 48 65 06 - Fax 04 75 47 50 83
E-mail : mairiestlaurent@orange.fr
www.saintlaurentenroyans.fr

Lundi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Mardi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Mercredi	de 8h30 à 12h	
Jeudi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Vendredi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30

Agence postale communale
Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30
Levée du courrier à 14 h. - Sauf le samedi à 11h30

La bibliothèque - Ludothèque
Lundi de 16h00 à 17h45
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
Samedi de 14h00 à 17h45
Tél. : 04 75 02 35 70
email : biblioludo.stlaurent@cc-royans-vercors.org

Permanences de l'ADMR
En raison de la crise sanitaire les passages au bureau sont sur rendez-vous
Lundi : 10h00 à 12h00
Du Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h00
Téléphone : 04 75 47 50 24 - Email : royans-vercors@admr26.fr

Halte-Garderie - Les Pillous
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 8h00 à 18h00
Réservation au 04 75 47 39 76 .

La recyclerie
Vente : vendredi de 14h00 à 17h00
Collecte et vente : samedi de 9h00 à 12h00
email : recyclerielebruitduplacart@gmail.com

La déchetterie
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pharmacie de garde
Pour joindre ou connaître le nom du pharmacien de garde la nuit
de 19h30 à 8h30, les dimanches et jours fériés, composez le 04 75 48 18 63

Médecin de garde
Pour une urgence médicale, appeler le 15

Le recto-verso du Petit Journal Vues de Saint Laurent



Photo Lise Morel

J Le Petit
Journal

est imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Blachon
Tiré à 700 exemplaires
Directeur de la publication : Olivier BERALDIN
photographies : Mairie de Saint Laurent (sauf mention contraire)